

Vœu du Conseil Municipal de la Commune de Saint Clément de Rivière

Nous attendons l'achèvement du lien depuis des années. Nul ne peut douter de sa pertinence et des services qu'il rend aux usagers des Communes situées au Nord de la Capitale du Languedoc Roussillon et notamment au Grand Pic Saint Loup.

Le débat qui nous préoccupe à l'occasion de l'enquête publique fait l'objet d'un large consensus en faveur du trajet historique (trajet1).

Nous avons reçu, ainsi que le Président de notre Communauté Monsieur Alain POULET, les riverains de Saint Clément de Rivière impactés par le projet et représentant l'ADCS (Association agréée par les Services Préfectoraux).

En outre, nous étions présents à la réunion de concertation qui s'est tenue à Saint Gely du Fesc.

A cette occasion, a été précisée publiquement la position de Saint Clément de Rivière qui se résume à :

- Deux sollicitations et une interrogation

1) **Concernant les sollicitations**, c'est tout d'abord la mise en œuvre d'une bretelle de raccordement au niveau du pont enjambant le CD 112 qui relie Saint Clément à Saint Gely du Fesc.

Cette bretelle de raccordement promise depuis une vingtaine d'années permettrait aux Saint Clémentois de rejoindre directement la route vers Ganges sans traverser Saint Gely du Fesc d'où une amélioration de la fluidité de circulation.

Nous demandons également la mise en place de dispositifs antibruit au niveau du lotissement du Patus des Granges, situé à Saint Clément Nord près des Cliniques de Saint Sauveur.

Cela d'autant plus que dans le cadre de l'élaboration de son AGENDA 21, Saint Clément dispose d'une Carte Antibruit.

2) **Concernant l'interrogation**, elle est lancinante.

En effet, la liaison entre l'A750 et l'A9 n'a jamais été faite, et nous pouvons toujours craindre que le TRACE 1 serve précisément de liaison autoroutière.

C'est pourquoi nous avons demandé un engagement écrit de la part du Conseil Général. Cet engagement pourrait confirmer entre autres que les ouvrages d'Art du tracé qui sera choisi à l'issue de l'enquête publique ne seront pas aux normes autoroutières.

Dans cette perspective, on peut accepter le TRACE 1 voté par l'Intercommunalité du Grand Pic Saint Loup.

Cela dit, il nous paraît important de rappeler que le choix du TRACE 1 implique, dans un futur plus ou moins proche, une vraie bretelle l'autoroute entre l'A750 et l'A9.

Dès lors on peut parfaitement comprendre certains argumentaires dictés par l'intérêt général en faveur d'un TRACE OUEST, base d'une liaison nécessaire à court ou moyen terme. ..

Le Maire,

Alphonse CACCIAGUERRA

